

Sociétés européennes  
et méditerranéennes  
en devenir



I | H | E | D | A | T | E  
Institut des hautes études de développement  
et d'aménagement des territoires en Europe

<b>Société de mobilité : une affaire de temps</b>	<b>4</b>
Une affaire de corps	4
Peurs et nostalgies	5
Changer de système idéologique	5
<b>De la conversion religieuse à la révolution commerciale</b>	<b>6</b>
Un exemple de « niche » : la conversion religieuse	6
La mobilité du converti	6
Recul de l'institution religieuse	7
Homogénéisation des produits, différenciation des consommations	8
<b>De la société de masse à la société de personnes...</b>	<b>9</b>
Répondre à l'hétérogénéité des consommateurs	10
<b>Mobilité : tyrannie de l'urgence</b>	<b>11</b>
Les représentations de la mobilité	11
Plus d'autonomie : dans quelle ville ?	12
<b>Changer de place ou saisir sa chance : nouvelle donne de l'égalité ?</b>	<b>13</b>
Le modèle des places	13
Le modèle des chances	14
Défendre le modèle des places ?	15
Éléments de débat	16
<b>L'humain dans la ville</b>	<b>17</b>
Faiblesse de la culture urbaine	17
« On n'habite pas n'importe comment n'importe où »	18
<b>Flux, mobilité, migrations</b>	<b>19</b>
Des catégorisations aux contours de plus en plus incertains	19
Des situations variées selon les régions et les pays du monde	20
La mobilité : bien public mondial	21
<b>La France saura-t-elle penser son sud ?</b>	<b>21</b>
<b>Les intervenants</b>	<b>22</b>

Premier séminaire, dense et foisonnant, explorant non seulement les territoires spatiaux de l'activité humaine – le monde, le pays, la ville, l'habitat, mais aussi ses temporalités. Du commerce au baptême en passant par la voiture, l'école, les migrations, le travail. De cet ensemble apparemment impressionniste se dégage, à la fin, le dessin constant de toute existence : ici et ailleurs, maintenant et plus tard, comment va-t-on apprendre, consommer, se déplacer, croire ?

Les éléments de cadrage proposés n'ont pas vocation à apporter toutes les réponses, mais ouvrent à l'exercice salutaire du décentrement, à un regard décalé des discours attendus et médiatiques, à l'élaboration d'outils d'analyse et d'action pertinents.

Sociétés en devenir : quels marqueurs des mutations essentielles peut-on repérer ? Des questions persistent, d'autres se renouvellent, d'autres encore émergent. Qu'est-ce qui se décompose et se recompose, s'effondre ou surgit ?

Plus que d'être un slogan publicitaire, «parce que le monde bouge» pourrait caractériser le fil rouge du séminaire. Encore s'agit-il de percevoir et d'analyser en quoi le monde bouge, dans ses grandes tendances planétaires comme dans le grain plus fin des micro-territoires, voire des personnes. Quels sont les causes et les effets de cette forme de décomposition institutionnelle décrite par la plupart des intervenants, accompagnée de recompositions communautaires ? Peut-on encore distinguer des catégories stables pour identifier les contemporains ?





### **La vie en heures...**

*Sur environ 700 000 heures de notre vie, nous en passons  
63 000 à travailler,  
30 000 à étudier,  
200 000 à dormir,  
100 000 à regarder la télévision  
(l'équivalent de l'espérance de vie gagnée depuis que la télévision existe !).  
Avant 1914, nous passions  
200 000 heures à dormir et autant à travailler, et il nous en restait 100 000 pour « tout le reste : apprendre, aimer, militer et mourir ».*

**Jean Viard**

## **Société de mobilité : une affaire de temps**

L'espérance de vie a fortement augmenté, et paradoxalement le sentiment de manque de temps aussi, d'où une course à la vitesse et à la mobilité qui n'avait pourtant jamais été un objectif politique. Mais alors, à qui appartient le temps ? Dans une société traditionnelle, le temps appartient à Dieu : comment pourrais-je perdre ce qui ne m'appartient pas ? Mais si le temps est « à moi », que faut-il en faire ? Depuis les débuts de la révolution industrielle, le temps de travail n'a cessé de diminuer : après que les révolutionnaires aient aboli dimanches et jours fériés, c'est en 1907 que le dimanche redevient jour chômé. En 1917, le samedi après-midi libre est accordé aux femmes ; puis vient 1936... jusqu'aux 35 heures de 1998 et 2000. De continu et structuré par étapes – « quand le fils passe en bout de table, le père peut mourir » - le temps se privatise et se diffracte, avec des différences notables : pour certains, il est très discontinu, pour d'autres non – avec pour effet le massacre du groupe et des contradictions entre temps de travail et temps libre. Entre ceux qui ont un emploi stable et ceux qui ne l'ont pas, ceux qui ont un travail à vie et ceux qui l'ont à la journée, il conviendrait de remettre un peu d'égalité.

## **Une affaire de corps**

Ces changements rapides ont eu un impact sur le rapport au travail et à l'espace, mais aussi sur le statut même du corps : notre corps, qui était un objet posé, répond désormais aux normes d'une nouvelle culture de la mobilité : il glisse, il surfe... Ce dont témoigne la distribution des métiers : en France, 40 % des personnes s'occupent du corps des autres, dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture. Les solidarités dans le travail en sont évidemment boule-versées, la société devient une société d'individus autonomes où le bonheur est privé et le malheur public.

Les corps deviennent de plus en plus mobiles : on peut désormais travailler à Paris mais vivre en Avignon, à la faveur de la toile TGV qui répond à une question héritée du jacobinisme : le TGV nous fait vivre à moins de trois heures les uns des autres. Le tourisme, fondé sur un modèle californien, est au cœur du développement. La carte des résidences secondaires est identique à celle de la création d'entreprises. Cette mobilité crée une polarité autour du logement : alors qu'avant, la maison était en retrait de la rue, elle dispose d'un sas – le jardin – qui pousse au développement de liens sociaux eux aussi « privatisés », l'habitat en hauteur étant réservé aux pauvres.

### **Que fait-on en France ?**

- 40 % s'occupent du corps des autres
  - 10 % s'occupent du sol, dans les domaines de l'agriculture, de la construction, de l'architecture...
  - 15 % fabriquent des objets
  - 30 % font de la logistique, dans les domaines de la politique, de la police, de l'épicerie, du commerce...
- Ce que l'on appelait le non travail féminin est désormais sur le marché du travail.

## Peurs et nostalgies

Nostalgie du passé et crainte du futur accompagnent ces mutations : venant d'un lieu chaud et sympathique, on avancerait vers le néant, dans un pays parmi les plus déprimés. Vie longue, travail court et culture de la mobilité vont se différencier selon les groupes sociaux, avec des heurts entre normes et valeurs. D'autant plus que l'espace français, avec la Méditerranée, un bout d'arc alpin, le monde atlantique, l'amorce d'une grande plaine allant de Paris à Moscou, s'est constitué en État dans la violence, sur un modèle catholique où la République remplace Dieu, et qui se défait avec la révolution industrielle. La suite de la restructuration de cet espace « France », c'est sans doute la toile TGV.

On a multiplié les productions culturelles, on tend vers une société des cerveaux : en serait-on à un moment de réunification de l'humanité ? Une humanité qui n'a plus d'extérieur, qui ne peut plus se rêver intersidérale, qui a presque effacé ses castes militaires et gommé les hiérarchies culturelles\*. Neuf milliards d'humains, deux millions de plus chaque semaine : il faudrait trois planètes... Dans ce monde apparaissent des « hubs » mondiaux, Londres, New York, Los Angeles, Shanghaï, quelques villes chinoises, et Paris, ville globale par son tourisme.

Paris : ville étriquée, grand musée cerné de banlieues où se multiplient les habitats-caravanes, ville de mondes sans connexions qui ne font pas ville ensemble. Paris doit-elle devenir une annexe de Londres ? C'est toujours possible. Tout le débat sur le Grand Paris est là : on a, en France, donné du pouvoir aux hectares, pas aux villes. Paris a connu trop de révoltes, les Français ont fait la révolution avant les autres, dans un pays rural ; et le reste du monde est urbain. La France était territorialisée, elle devrait donner du pouvoir aux villes. La grande question est de savoir si l'on va créer des métropoles, de savoir comment elles vont s'articuler entre elles, ou si l'on va créer un Grand Paris de 35 millions d'habitants susceptible de devenir un « hub », en inscrivant le jacobinisme dans une ville mondiale.

## Changer de système idéologique

Deux ruptures alors sont indispensables : la redistribution des fonctions territoriales (mais jus-qu'à présent, les espaces, les territoires, ont été contournés par l'État), et un changement de système de références idéologiques. L'idéologie du progrès ne fait plus sens : progrès de quoi, si l'on n'a plus d'horizon pour tracer un chemin ? C'est dans le système idéologique du développement durable que tout le champ politique doit se restructurer, en tenant compte d'un monde constitué de niches où la notion de « moyenne » devient inopérante, où il faut tenir compte du jeu entre des appartenances diverses des individus, où se posent les questions de la place de l'économie dans l'imaginaire collectif, de

### Les kilomètres

En moyenne, chaque Français se déplace quotidiennement de 45 km, dont 14 dans les trajets « travail » et 14 dans les trajets « vacances-loisirs ».

*Hiérarchies culturelles très affirmées jusque dans les discours de Jules Ferry: « Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures... » cf. Discours prononcé à la Chambre des députés le 28 juillet 1885, « Les fondements de la politique coloniale » <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/Ferry1885.asp>*

celle de la religion - de l'Islam en particulier. Faire entrer l'altérité dans le monisme de la culture française deviendrait une nécessité, de même que penser le pouvoir de chacun sur le temps (dont le temps de travail), les discontinuités et les clivages, par exemple le clivage hommes / femmes. L'horizon a changé de nature, et toutes les périodes de rupture historique contiennent un risque d'exposition au totalitarisme.



#### **Figures de description**

*« Les sociologues ont besoin de figures de description, qui articulent les observations de terrain et un point vue analytique ».*

**Danièle Hervieu-Léger**

## **De la conversion religieuse à la révolution commerciale**

### **Un exemple de « niche » : la conversion religieuse**

La pratique religieuse est de toutes les pratiques la plus profondément ancrée dans le temps, un temps long. Pourtant, nous sommes à un moment de régression de ces pratiques, un moment de transformation : appréhender ces mutations, sur un exemple quantitativement menu\* , mais fortement paradigmatique, pourrait, par contagion, éclairer les nouvelles conduites « nomades » qui apparaissent.

Pèlerins et convertis : ces deux figures ciblent à la fois l'individu et la mobilité, renvoyant à des cheminements physiques et métaphoriques. Le chemin de Compostelle est aussi fréquenté que les sentiers de grande randonnée, et l'ampleur de la conversion, phénomène familier aux univers chrétiens, est attestée également dans le monde juif et plus massivement dans le monde islamique.

### **La mobilité du converti**

Qui est le converti ? Il peut être celui qui choisit sa religion ; ou celui qui, n'ayant que peu connu la socialisation religieuse, choisit une « famille » ; ou encore celui qui, inscrit dans une tradition, l'endosse de manière radicale. Le phénomène est à replacer dans son contexte : aux États-Unis, la conversion est l'acte inaugural des communautés évangéliques issues du tronc piétiste occidental ; la grande nouveauté, c'est l'entrée en politique de ces mouvements évangéliques auparavant marginaux. En Afrique, en Amérique latine, en Asie du Sud-est, les grandes églises sont soumises aux mouvements néo-pentecôtistes. Dans les pays d'Islam, ce sont les tranches d'âge les moins exposées qui connaissent un mouvement de conversion.

Historiquement, philosophiquement, cette vague de conversions apparaît comme démenti de la sécularisation. Depuis deux siècles, on a ruminé le thème de l'expulsion de la religion par la modernité : le monde qui s'émancipe implique le rétrécissement de la sphère de la croyance religieuse, au nom de l'hégémonie de la rationalité, sous l'effet d'un renversement fondateur de la souveraineté qui

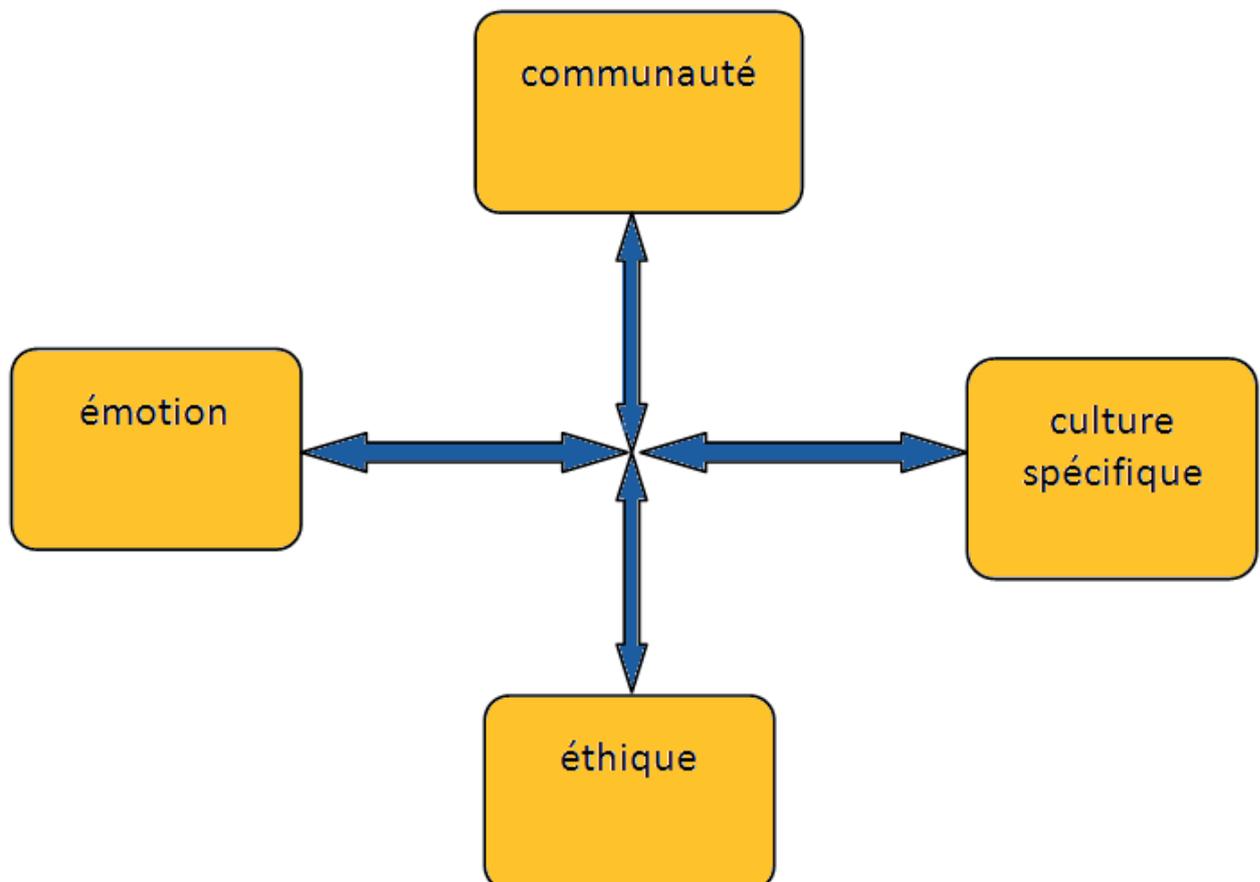
Les statistiques, en France, n'existent pas : pas de chiffres sur les conversions. Mais le point de vue anthropologique présente l'intérêt de proposer un outil de pensée qui rende intelligible la réalité des processus d'identification.

donne autorité au politique, en raison enfin d'une différenciation des sphères de l'activité humaine, le religieux devenant un secteur d'activité parmi d'autres. L'incompatibilité entre religion et autonomie a ainsi reçu confirmation à travers le recul des pratiques religieuses.

## Recul de l'institution religieuse

Pourtant, en France, on ne s'est jamais autant converti au catholicisme que ces dernières années : on comptabilise entre mille cinq-cents et deux mille baptêmes d'adultes par an, quand il y en avait environ une centaine voilà dix ans. Les sociologues se seraient-ils trompés ? On remarque en même temps que ces conversions ne profitent pas aux institutions...

La question est alors : comment s'effectue la conversion de l'individu ? Comment s'opère l'insertion dans un réseau ? L'important étant de dire, à partir de l'individualité la plus assumée, à quel dieu on croit, à quelles croyances on s'adosse, selon le témoignage de quelle lignée, puisque le religieux est une façon d'aborder la représentation de la continuité. On ne peut croire qu'en lien avec une filiation : l'individu a besoin de se confronter à une objectivité, l'individualisation extrême appelle aussi un principe de mise en commun, une validation. Si quelqu'un dit : « cette croyance fait sens pour moi », il faut que quelqu'un d'autre dise : « pour moi aussi ». Cette validation, pendant des siècles, a relevé des institutions religieuses. La situation nouvelle, c'est qu'elle ne passe plus par un grand récit, par un geste venu du haut. Les paroisses



sont vides, mais les petites communautés prolifèrent : il y faut des moyens, du temps, un langage, des ressources dont ne disposent pas tous les individus et que le défaut de discernement ou de moyens rend vulnérables aux propositions des gourous. La scène religieuse contemporaine se caractérise par une scène molle de la reconnaissance institutionnelle et des formes dures de prescription de la vérité. Ainsi, dans les sociétés les plus modernes, la figure la plus pertinente du religieux est la secte. Qu'en est-il alors de la spiritualité ? Que sont alors les identités religieuses ?

Un converti s'identifie à une tradition, selon des axes variables et avec d'inévitables tensions entre émotion, partage de valeurs communes, culture dont il faut voir les frontières, éthique exigeant une forme d'universalisation. La culture spécifique se sédimente dans la longue durée, elle est constituée de savoirs et d'une sensibilité. L'émotion réside dans le sentiment de partage, c'est être avec les autres ; elle peut aller jusqu'à la transe ou respecter des régulations. Entre culture et émotion, la tension est forte : la culture est enracinée, l'émotion brève et spontanée. Les quatre pôles sont connectés, avec des axes de tension que l'institution sait prendre en charge, mais que la coupure d'avec elle rend flottants<sup>1</sup>.

## **Homogénéisation des produits, différenciation des consommations**

Les récits des convertis sont monotones et fastidieux – mais intéressants si l'on s'attache à repérer, dans la mise en scène de la conversion, comment se régulent les quatre pôles. L'identité religieuse peut se concentrer sur l'un des pôles ou plusieurs : on peut distinguer, par exemple, deux ensembles socialement caractérisés : l'ensemble « émotion – communauté » qui rassemble plutôt les égarés, les « vies de chien », les désocialisés : la conversion leur permet de faire la jonction entre le sentiment d'appartenance à une famille et les affects de l'émotion. Au moment de leur conversion, leur histoire se met à intéresser les autres... après quoi ils deviennent des paroissiens ordinaires. L'ensemble créé autour de « culture spécifique – éthique » caractérise la conversion de luxe, celle d'une bourgeoisie moyenne ou supérieure pourvue d'un capital culturel et économique considérable : on endosse les valeurs et on recherche des racines culturelles. Dans les milieux artistiques, on repérera que la connexion se fait entre émotion (de l'art) et culture...

C'est une loupe que cet exemple de la conversion : aucune identification n'est compacte, c'est un processus, un composite. Elle ouvre à la lecture de phénomènes où jouent uniformisation et différenciation. Dans le religieux aussi, on peut homogénéiser les produits, mais personnaliser la consommation.

---

1 cf. la confession d'Augustin, Livre huitième, La conversion d'Augustin, Texte intégral trad. de M. Moreau (1864)



### Consommation immatérielle

*« Boire quand on a soif, c'est acquis. Il faut donc charger les offres de valeurs immatérielles, ce qui donne un poids déterminant aux facteurs socio-psychologiques. »*

### Philippe Moatti

## De la société de masse à la société de personnes...

Aux antipodes de ces micro-révolutions religieuses que constituent les conversions, c'est à une autre révolution que s'attache Philippe Moatti : ne décèlerait-on pourtant pas, dans ces deux mouvements, des constantes ?

Une première révolution commerciale, dans les années 50-60, adaptait le commerce à une révolution industrielle de type fordien : la grande distribution a incarné une manière de mettre à la disposition des classes moyennes, qui ne se satisfaisaient plus du commerce artisanal, le plus grand nombre de biens. Le déploiement de ce commerce, conforme au modèle du zonage, a été rapide. Depuis, le monde a changé, la donne économique n'est plus la même que dans les Trente Glorieuses, on est passé à un capitalisme immatériel, fondé sur la connaissance, le service, avec les nouvelles technologies comme clef. C'est la relation marchande elle-même qui en est bouleversée.

Sur le plan sociétal, on est passé d'une société de masse à une société de personnes : on raisonnait sur de grands groupes sociaux, sur des moyennes, on doit désormais tenir compte de chaque client, avec des micro-segmentations instables. Le niveau de vie n'a cessé de progresser : la consommation par habitant a été multipliée par trois ! Les besoins de base sont couverts, la consommation devient « immatérielle », les services se mettent à dominer. Dans les ressorts d'achat, les facteurs symboliques et imaginaires prennent de l'importance, la valeur immatérielle permet la construction et l'ex-pression identitaires. La sensibilité du consommateur est alors un mélange d'individualisme, d'hédonisme, de valorisation des liens forts et de multiplication des liens faibles, de désir de santé et de naturalité, de défiance à l'égard de l'entreprise, du marketing, du politique.

C'est au milieu des années 90 que l'on passe à un commerce de précision, que les entreprises commencent à s'intéresser au client. Le capitalisme fordien fonctionnait sur le produit, le capitalisme immatériel fonctionne sur le client. Carrefour crée une direction marketing en 1997, et des outils de connaissance des clients – et ce que font les magasins n'est rien en regard de ce que l'on sait désormais faire avec le commerce en ligne : l'entrée dans l'économie de la connaissance passe ici par le traitement de bases de données. Il s'agit de répondre à l'hétérogénéité des consommateurs, considérés comme des personnes.

## Répondre à l'hétérogénéité des consommateurs

L'hypermarché vend tout sans discrimination, touche tous les publics de la même manière. Maintenant, on définit des segmentations fines. Le paysage monolithique se fragmente : hard discount, commerce engagé, alimentation bio, praticité, vente directe, exotisme, commerce ethnique, alimentation plaisir, visent des clients aux exigences diverses. L'hypermarché reste un concept holistique, mais un peu fade : la réplique est alors de proposer différents magasins dans le même lieu – ou de créer des hypermarchés spécialisés, en théâtralisant une offre derrière laquelle le produit s'efface. Si le client est une personne, on passe d'un marketing transactionnel à un marketing relationnel, à grand renfort de technologies. La géographie du commerce en est changée : le commerce va pouvoir revenir dans la ville, s'implanter un peu partout, dans les lieux de transit en particulier.

Il va aussi se penser comme rendant un service au client. Il va se demander : « pourquoi achètent-ils mes produits ? », et proposer une réponse : « parce que c'est une solution à un problème ». Le client ne demande pas un produit, mais un effet utile, qui permet au commerce de raisonner sur des ensembles de services appelés « bouquets ». La mission étant de maximiser les effets utiles, le commerce aura deux axes d'action : en amont, informer, conseiller, customiser, certifier ; et en aval, aider à extraire les effets utiles, autoriser la configuration personnalisée, former le client, l'assister, garantir les effets utiles et la continuité de service. Lapeyre, Castorama, Vélostation, Michelin OnWay, les banques, proposent ces bouquets de produits et services. Nespresso vend le conseil, les capsules, la cafetière... et alerte les « pannes » à venir de capsules. Avec Vélib', on n'achète même plus un produit, mais uniquement le service. Il reste de nouveaux modèles économiques à inventer...



## Mobilité : tyrannie de l'urgence

Ainsi se dégage la vision d'un monde instable, avec des horizons raccourcis, où tout va de plus en plus vite, où l'on exige des capacités d'adaptation permanentes... L'"individu-trajectoire" serait soumis à la tyrannie de l'urgence, ce qui ne va pas sans angoisse ni résistance des citoyens. Chacun tient à garder la main sur ses mobilités, à choisir ses ancrages, à ne pas être dérangé par la mobilité des autres.

### Les représentations de la mobilité

De multiples composantes entrent en interaction pour définir la mobilité, entendue comme déplacement, mais aussi comme représentation. L'accès aux moyens individuels de déplacement plus rapides et plus pratiques s'est développé, pour toutes les catégories sociales, dans une même enveloppe de temps et une même enveloppe budgétaire. Mais, depuis 2000, le rythme de croissance s'est ralenti, les grandes villes ont mis un frein à l'usage de l'automobile.

Quand on parle de la mobilité comme déplacement, on parle de plusieurs choses : les conditions de la mobilité offertes à tous, avec des temps de parcours, des coûts ; et, derrière, l'accessibilité aux aménités, fortement dépendante du maillage. Mais on doit aussi parler d'une dimension plus personnalisée : est-on toujours capable de se saisir des conditions de la mobilité ? Que vaut une autoroute quand on n'a pas le permis de conduire ? Un déplacement quotidien de vingt kilomètres, pour une personne gagnant le SMIC, c'est 20 % de revenus en moins... La norme de la mobilité elle-même a changé : il y a vingt ans, trouver acceptable un emploi situé à trente kilomètres était inconcevable. Ce que l'on sait le mieux analyser, ce sont les pratiques : on sait demander aux gens ce qu'ils ont fait la veille, mais la connaissance statistique fine est limitée.

Jusque dans les années 90, l'accès à la voiture était considéré comme moderne, ce qui est moins vrai aujourd'hui. Les infrastructures contribuent au développement des territoires, souvent au prix de l'accroissement des mobilités. On passe sans doute d'une représentation où la route est l'avenir à une représentation où le train est devenu l'impératif catégorique environnemental. La conquête joyeuse de la mobilité s'est progressivement transformée en dépendance automobile coûteuse, accompagnée d'une dévalorisation symbolique.

## Plus d'autonomie : dans quelle ville ?

Ces évolutions tiennent à plusieurs facteurs : la diffusion vers les générations nouvelles, vers les femmes, mais aussi les offres aériennes plus accessibles, l'augmentation du besoin d'espace, la re-cherche de sécurité et l'aversion du risque, l'évolution des prix... Ici aussi, on peut imaginer un renouveau de la productivité des services. Mais autonomie accrue et meilleur accès aux améni-tés ont été accompagnés d'un étalement urbain considérable, contribuant à de nouvelles formes de ségrégation urbaine, et laissent percevoir un paysage tout en grisaille : le parc auto-mobile est presque saturé (750 véhicules pour 1000 adultes - et les industriels des technologies de communication sont plus doués que l'industrie automobile pour vendre leurs produits), les investissements routiers se tassent, les cours pétroliers sont à la hausse, les mondes virtuels en croissance, les grandes surfaces ne sont plus le modèle unique, et la ville hors la ville continue...

On assiste à un découplage entre croissance économique et mobilité, et la volonté publique favorise la ville compacte et les transports publics, afin d'éviter la consommation d'espace et de réduire les mobilités. Mais l'effet week-end contrarie cette tendance.

Quelles solutions imaginer ? Marcher en arrière ? La solution des transports publics est mise en avant, avec des financements difficiles. De nouveaux services émergent, comme l'auto-partage. Le car rapide, les petits véhicules urbains, les deux-roues, les quadricycles, méritent examen. Trois questions restent en suspens : comment comprendre l'urbain aujourd'hui ? Nos sociétés désirent-elles vraiment renouveler leur conception des services publics de transport ? Le pilotage par un impératif catégorique peut-il cohabiter avec la rationalité économique et sociale ?





*« Quand j'étais enfant, on disait : "tu seras ouvrier comme ton père, mais on va améliorer la condition ouvrière." Aujourd'hui on dit : "si tu travailles bien, tu entreras à Polytechnique" ».*

**François Dubet**

## Changer de place ou saisir sa chance : nouvelle donne de l'égalité ?

Les évolutions repérées dans les croyances, la consommation, les déplacements, l'éclatement des modèles, l'individualisation grandissante des besoins, des désirs et des moyens de les satisfaire, les mutations dans le rapport au temps et à l'espace, se caractériseraient donc par un retrait du poids des institutions, par une recomposition communautaire des groupes humains, par une exigence de singularité – le tout accompagné de nostalgies paradoxales des modèles anciens et de craintes face à un futur incertain. Que deviennent alors les piliers de notre société ? En particulier, que signifie l'égalité ?

Pour François Dubet, la représentation même de l'égalité, et donc des inégalités, répond à deux modèles : celui des places et celui des chances. L'évolution démocratique a soulevé un problème nouveau, celui de l'égalité entre les hommes, avec une tendance à devenir de plus en plus égaux : les femmes sont devenues égales, les enfants sont devenus égaux, même si l'on sait que les sociétés produisent des mécanismes créateurs d'inégalités. Ce paradoxe a obsédé le XIXe siècle. Créer les conditions de l'égalité, est-ce améliorer les places, ou changer les positions ? Le modèle de l'égalité des chances devient prépondérant, dans toutes les têtes, comme le révèle le débat actuel sur les 30 % d'élèves boursiers dans les grandes écoles – ce qui doit représenter deux cents élèves...

### Le modèle des places

Le modèle des places, porté par la gauche et la droite sociale, mais aussi par les classes moyennes chez les ouvriers, les instituteurs... demande à ne pas bouleverser l'ordre des places. Il n'a jamais été égalitariste : il s'agit alors d'inégalités de classes. On peut améliorer, par exemple, la position des femmes, du moment qu'elles restent à leur place. Les institutions ont là pour fonction de préparer les gens à cette place qu'ils vont occuper. Modèle religieux, transcendance : le progrès social est assimilé à une sanctuarisation. Ce modèle, très complexe, soulève de nombreuses questions. On connaît l'existence de ces myriades de corporations qui font qu'une partie de la population est protégée par une autre, corporations cachées derrière le voile de l'ignorance de l'État. C'est le cœur de la critique que les radicaux américains adressent à ce modèle, qui serait mauvais pour la cohésion sociale : les Français auraient plus besoin que d'autres de l'État, pour créer, être dynamiques. Mais le modèle garde la structure des inégalités, et resserre les hiérarchies. Il fonctionne à condition de disposer, à travers la croissance, de suffisamment de « places ». La France, ainsi, vit dans la nostalgie des années 60, quand la croissance permettait d'accroître le nombre de places.

## Le modèle des chances

Serait-ce une des raisons des déconvenues de la gauche, dont ce modèle a fondé la pensée pendant un siècle ? Ce monde est désormais remplacé par le modèle des chances : chacun aura sa chance, chacun pourra accéder à n'importe quelle position, dans une pure fiction statistique, les yeux rivés sur une élite. Si les gènes ont été répartis au hasard, on devra trouver à Polytechnique 50 % de femmes, des enfants d'ouvriers. A chaque génération, les cartes sont rebattues : les positions relèvent de la liberté des individus. L'égalité des chances passe avant tout : à l'école, par exemple, elle passe avant la question de savoir ce que l'on y apprend.

La représentation de la société n'est plus alors celle des classes considérées comme modèle d'utilité générale. Les groupes se défi-nissent par les discriminations qu'ils subissent : hommes/femmes, blanc/noir... Les personnes sont définies par les obstacles rencontrés. La discrimination reposant sur des critères socio-culturels, on peut supposer que les discriminés veuillent transformer leurs attributs négatifs et placer leurs revendications sous le signe de la reconnaissance : il est bon d'être reconnu parce qu'on est discriminé. Le couple travailleur/exploité est remplacé par le couple discriminé/reconnu.

Ce changement de paradigme pèse sur les politiques, qui deviennent ciblées et laissent l'universalisme de côté. L'idée de contrat aveugle est remplacé par celle du contrat individuel : c'est sur cela que repose le RMI. On pourrait même imaginer un développement des techniques d'assurance indexant chaque créance sur l'individu. Les États-Unis ont défini une « allocation universelle » : chaque jeune reçoit 80 000 dollars, et en fait ce qu'il veut, se payer des études, ou se mettre à boire : on lui a donné sa chance, c'est lui qui fera la différence. Avec quelques martingales statistiques, on mesure la part véritable qui relève de handicaps subis et des efforts de l'individu.

Cette conception monte dans les syndicats, et le rôle de l'école change de nature : l'école est une vaste compétition, qui par une série de tournois finit par sélectionner les meilleurs, les inégalités scolaires étant vécues comme intolérables et injustes.

Quels reproches sont adressés à ce modèle ? Le premier, c'est d'être frappé par le tropisme élitiste : on regarde vers le haut, d'où le débat tendu sur les grandes écoles, alors même que beaucoup d'élèves ne savent pas lire en 6e. Ensuite, la définition du groupe en termes de discrimination induit la concurrence des victimes. Paradoxalement, la liberté est valorisée, même si l'individu peut être assigné à son identité. Différencier droits sociaux et droits culturels peut assigner à une culture. Autre reproche : ce modèle n'est pas si libéral qu'il le semble. Il crée un nouvel ordre moral, il crée l'obligation d'être vertueux pour réussir. A l'ancienne plainte contre le taylorisme répond la plainte nouvelle de l'obligation d'être libre. « Tu n'as pas

réussi parce que tu n'as rien fait à l'école » : la pression change de nature.

Empiriquement, on constate que plus un pays choisit l'égalité des chances, plus les inégalités augmentent. Avec le risque de passer d'une myriade de corporations à une myriades de groupes identitaires entretenant jalousies, envies, ressentiments. Le sport devient la dramaturgie de ce modèle social qui fonde l'idée du mérite incontestable. Le sport, c'est le mérite, avec des rites de consolation : dans la vie réelle, c'est moins simple, on se heurte aux inégalités inter-individuelles.

La contradiction est forte entre les deux modèles.

## Défendre le modèle des places ?

Quatre arguments pour défendre le modèle des « places » :

- Les sciences sociales nous apprennent que l'égalité, c'est bon : Wilkinson montre comment l'état de santé des personnes dépend de leur situation sociale, et que plus une société est inégalitaire, plus elle est mauvaise pour tout le monde.
- L'égalité des chances est plus cruelle pour les classes dirigeantes : les classes moyennes veu-lent bien payer des impôts, à condition que leurs enfants soient dans une position favorable. Mais les classes dominantes sont-elles disposées à céder la place ? Elles sont favorables à l'égalité des chances, parce qu'elles peuvent tricher.
- L'égalité des places accélère l'égalité des chances de manière mécanique : plus les inégalités sociales sont faibles, plus la mobilité sociale est forte – ce qui suppose que si certains « mon-tent », d'autres « descendent »...
- L'égalité des places est plus libérale, en ayant pour principe de n'assigner personne à une identité.

Mais est-on obligé de vouloir réussir, de vouloir grimper ? Le passage d'un modèle à l'autre implique un changement dans les visions et les pratiques. Il faut savoir qui perd, qui gagne : il devient difficile pour l'État de jouer l'aveuglement. Les avantages acquis ne sont pas sacrés. La « flexsécurité » doit permettre de protéger les travailleurs. On doit réfléchir sur le rôle des institutions : il n'est pas acceptable de cultiver une inépuisable nostalgie de leur fonctionnement. Le modèle des chances fait rêver parce qu'il met en évidence le modèle des places.

## Éléments de débat

**Peut-on, dans ce cadre, suggérer que l'impôt sur les successions est à développer, pas à supprimer ?**

Certains libéraux cohérents sont hostiles à la succession. De grands entrepreneurs américains avancent même que la transmission des entreprises va tuer le capitalisme et susciter un monde d'aristocratie.

**La revendication du respect s'articule-t-elle avec cette situation ?**

Le respect peut être interprété de deux manières : tout est respectable, toutes les idées se valent ; ou alors, le respect est une manière de gérer les relations dans un monde de la face. Les formes de socialisation sont devenues si habiles que derrière la face, il n'y a rien. L'insulte est alors une mise à l'épreuve.

**Ces arguments ne plaident-ils pas pour la sécurité sociale professionnelle ?**

Pendant longtemps, les myriades d'organisations corporatistes ont eu leur clientèle. Les « avantages acquis » relèvent d'une multiplicité d'actions. Il y a lieu de réfléchir à ce qu'est le « monde du statut »...

**Le modèle de l'égalité des chances était-il celui de la révolution française ?**

La révolution française, révolution bourgeoise et optimiste, a plutôt choisi le modèle des chances. Mais très vite, au XIXe siècle, le modèle des places s'impose : on redoute une nouvelle révolution, on construit un modèle qui engendre l'égalité par les protections successives des catégories professionnelles.

**A-t-on des indicateurs fiables des inégalités ?**

Depuis trente ans, les inégalités se sont dans l'ensemble réduites. La question est donc de s'interroger sur le récit de la décadence, lié au fait que la France se voyait comme pays de l'intégration, avec un État fort. Mais on voit bien que les cultures nationales ne sont pas homo-gènes, que la culture française ne peut plus se présenter comme universelle, que les progrès de la démocratie sont vécus comme une perte de puissance. L'enjeu est aujourd'hui de définir les classes moyennes, qui n'ont de définition que politique. Veut-on vraiment redistribuer ?

**La justice, dans ses institutions, n'est-elle pas touchée par ces modèles ?**

Plus on entre dans le modèle des chances, plus on a recours à la judiciarisation, à une justice des victimes.



### **Habiter**

*« Poser la question : "qu'est-ce qu'habiter", la question de l'anthropologie de l'habitat, c'est toucher à deux points cruciaux : les problèmes liés à l'humain d'une part, d'autre part à un nouveau monde fonctionnant à l'échelle mondiale mais partout de manière singulière ».*

**Olivier Mongin**

## **L'humain dans la ville**

De la lutte des classes à la lutte des places : les mutations des modèles affectent probablement l'ensemble du « nouveau monde industriel », où la question de l'inscription dans l'espace est déterminante. Quand on parle d'urbanisme, d'architecture, de paysage, de quoi parle-t-on ? Du bon urbanisme, de la bonne architecture, du bon paysage, ou des pratiques rendues possibles par les décisions des élus ? En France, la question des pratiques est toujours moins pensée que celles des lieux et des territoires, comme si le territoire s'organisait centralement pour diffuser partout le même. Pays à État, et non pays à villes : le rééquilibrage est compliqué à trouver. On a un urbain généralisé, et des transitions fortes à l'échelle d'un siècle, mais une faible culture urbaine, où les corps seraient pris en charge, où ils s'inscriraient dans un espace. Toute ville italienne est un personnage de commedia dell'arte, un récit, une écriture, et s'il n'est pas possible de déposer des marques, la ville est inhabitable. En France, on est soit dans le privé, soit dans le public. Le passage dans l'agora démocratique se fait brutalement, l'expérience urbaine n'est pas valorisée dans ses rythmes.

## **Faiblesse de la culture urbaine**

Faible culture urbaine : pourquoi ? Il suffit de regarder comment sont organisés les métiers : l'architecte, c'est l'artiste, rattaché au ministère de la culture. Le paysage, on le trouve dans le jardin... du roi, avec une conception forte du politique. L'urbaniste, qui est-ce ? L'urbaniste-architecte, l'urbanisme-paysagiste, l'urbaniste-économiste : quelqu'un sur qui le maire a le pouvoir. Mais actuellement, on assiste à un retour de la sensibilité dans la cité, avec la montée des pratiques artistiques, la prise en compte des corps et de l'imaginaire. Mais a-t-on le langage pour dire ce qui se passe, dans un monde de techniciens où les questions de l'imaginaire restent au second plan ?

Le monde urbain généralisé est vu comme un monde liquide, un monde de marchands, de navigateurs, d'internautes. La question de l'eau - avec les problématiques des berges, des ports, du littoral, avec la thématique du conteneur - y est centrale, signe d'une sortie du monde industriel : tout se joue dans les liquidités... qui ne sont pas financières. Du coup, les territoires sont immergés dans les flux, ce qui s'accorde bien à l'idée de mobilité. Mais quelle mobilité ? Une mobilité virtuelle, quand le virtuel est à peine pensé ?

Les flux, chacun y est plus ou moins : les hypermobiles y sont totalement, les périurbains ont une vitesse contrainte, et d'autres encore - les « embarrés » - sont hors les flux ; des frontières émergent, les séparateurs physiques sont présents. Ce qui resterait solide serait l'État, et il faudrait trouver un nouveau rapport entre solide et liquide, reterritorialiser. Si l'on admet l'existence des flux, il faut

## **Habiter**

*Creuser le rapport au temps et à l'espace, c'est ça l'urbanisme!*

**Olivier Mongin**

inverser la pensée des territoires, dire que les flux sont plus forts que les lieux - on n'est plus dans la ville médiévale. Il faut se demander ce que deviennent les espaces publics, et cesser de délirer sur la mixité sociale quand on voit fonctionner une logique de l'entre-soi. On est d'une logique de l'illimitation, on sort du compact, et c'est plus ou moins vivable, même si c'est vivable à Los Angeles ; plus ou moins chaotique, comme à Sao Paulo, qui est une succession de villes ; plus ou moins séparé, avec l'apparition de ghettos de riches et de pauvres, le condominium devenant le modèle.

## **« On n'habite pas n'importe comment n'importe où »**

Dans ces conditions, quel peut être le projet métropolitain ? Les villes européennes ont-elles d'autre avenir que d'être des musées ? ou une ville globale ? Contre la logique métropolitaine, on trouvera l'État et les collectivités locales, susceptibles de freiner les flux, c'est-à-dire de prendre son temps – ce qui manifeste aussi la solidarité. A quels indicateurs reconnaître une métropole ? Au nombre de brevets dont elles sont la source ? A la qualité de leurs pratiques artistiques ? A leurs singularités ? Sao Paulo et Montréal se proclament bien capitales de l'homosexualité... La métropole sera-t-elle la ville de la réussite économique, identifiable par des critères comme le nombre de sièges sociaux de multinationales ou l'excellence des universités ? A ce jour sont identifiées 47 métropoles – en 2025, aucune ville européenne ne sera du lot – dont certaines se constituent sur des friches. Ailleurs, le débat portera sur le rapport ville-campagne : en Afrique, le problème est le retour des villages en ville. L'imaginaire urbain est toujours présent, même si l'urbain est partout cassé.

Qu'est-ce, alors, que valoriser une métropole ? C'est recomposer des sites, des paysages physiques. C'est travailler sur les connexions (à Paris, travailler sur les portes) ; c'est travailler sur les espaces publics et sur le patrimoine, devenu une notion centrale liée à la mémoire. Réinscrire le monument dans la ville, c'est ouvrir les bibliothèques, penser les universités, les hôpitaux... C'est aux espaces publics de produire de l'expérience urbaine. Comment vivre ensemble en pouvant rester discordants ? Il s'agit là d'une question anthropologique fondamentale : on n'habite pas n'importe comment n'importe où.



## Flux, mobilité, migrations

**Parmi les flux, les flux migratoires ne sont pas les derniers : sur la planète, un milliard de per-sonnes sont en situation de mobilité internationale :**

- Sud → Nord : 60 millions
- Sud → Sud : 61 millions
- Nord → Nord : 30 millions
- Nord → Sud : 14 millions
- Est ↔ Ouest : 14 millions.

### Des catégorisations aux contours de plus en plus incertains

Il peut s'agir de migrations de travailleurs, ou de réfugiés, ou encore de migrations familiales, avec, en moindre nombre, les migrations des étudiants, des touristes, des retraités. Les réfugiés et déplacés représentent à eux seuls 40 millions de personnes. Depuis 2000, ces catégories deviennent plus floues : les profils sociologiques des travailleurs et des réfugiés peuvent se recouvrir. On verra également ces migrations selon le statut qu'elles ont dans chaque pays : pays de départ, pays d'accueil, pays de transit. Le Maroc et la Turquie, par exemple, relèvent des trois catégories. La France, avec les Afghans, se redécouvre pays de transit (en effet, au XIXe siècle, elle l'était déjà pour nombre d'Allemands, dont certains, faute d'argent, restaient).

Sur le continent américain, les flux vont plutôt du sud au nord, dans une complémentarité entre démographie et main d'œuvre. L'Europe, elle, fonctionne avec l'Afrique, mais a commencé à se brancher sur l'est. Le monde russe connaît une intense mobilité, particulièrement entre la Fédération et ses anciennes colonies mu-sulmanes, avec la Chine.

Depuis vingt ans, l'Europe est devenue l'une des zones les plus attractives, on y arrive par la route, par bateau. Les migrants ont souvent des proches en Europe, le passé colonial a créé une communauté de langue. Au point que l'Europe attire plus d'émigration légale que les États-Unis, ce qui ne fait pas partie de l'imaginaire national. Mais c'est l'Iran qui accueille le plus grand nombre de réfugiés – 6 millions depuis dix ans – suivi par le Pakistan.

Au XIXe siècle, il était difficile de sortir de chez soi, mais aujourd'hui beaucoup de pays ont compris l'intérêt à laisser partir leurs gens, c'est pour eux essentiel. Contrairement au XIXe siècle, on voit donc des pays de départ qui ouvrent leurs frontières, des pays d'accueil qui les ferment : on a toute une économie de la frontière, avec des passeurs. La frontière est devenue une ressource. Les Nations Unies essaient de protéger les migrants, à travers une convention de leurs droits, y compris des droits des sans-papiers : aucun pays du nord ne l'a signée.

#### **La mobilité : facteur de développement**

*« Peu de régions au monde ne sont pas concernées par les migrations, et les flux se sont compliqués. La mobilité est devenue un facteur important de développement humain, en termes de longévité, de niveau d'éducation et de niveau de vie ».*

**Catherine Withol de Wenden**

Le développement d'une quasi diaspora est récent, avec une prise d'autonomie des migrants : les Indiens sont 30 millions de par le monde, les Chinois 50 millions. L'Europe a 12 millions de Roms... Ce phénomène n'est pas négligeable, il est visible et inquiète les opinions publiques.

L'Europe a 30 millions d'étrangers, dont 5 millions d'européens. Le traité de Schengen, en affirmant la libre circulation à l'intérieur de l'Europe, renforçait aussi les frontières : on pensait ainsi renforcer les migrations inter-européennes, voir la main d'œuvre circuler à l'intérieur des frontières. Mais le système fonctionne mal, avec des milliers de morts en Méditerranée et une migration clandestine importante. Cette doctrine de l'immigration « zéro » a été bousculée par le rapport de l'ONU sur les migrations de remplacement. Les politiques d'immigration sélective ont toujours existé partout sous la forme « on entrouvre les frontières » : c'est l'immigration choisie en France, le permis à points en Allemagne, les accords bilatéraux entre l'Espagne et l'Ukraine...

Les pays d'Europe ont également connu des modifications dans le droit de la nationalité. Presque tous appliquaient le droit du sang. Le droit du sol a été réintroduit en 1889 en France.

Cent ans après, il existe dans nombre de pays européens et permet d'intégrer les immigrés et leurs enfants. L'Italie conserve le droit du sang, ce qui lui permet de compter ses émigrés.

## **Des situations variées selon les régions et les pays du monde**

En ce qui concerne l'immigration en Europe, les grandes lignes sont désormais définies à Bruxelles, à travers la politique des flux. L'Allemagne a connu tous les flux, avec les Turcs, les Kurdes, avec l'immigration ethnique qui lui a valu de recevoir 2 millions d'Allemands venus de Russie. Ensuite vient l'Espagne, avec 4,5 millions d'étrangers, puis la France, la Grande-Bretagne et l'Italie. Ces disparités s'accompagnent de disparités du vivre ensemble, puisque ce sont les États, même si les intrusions de Bruxelles se font plus pressantes, qui définissent les politiques scolaires, culturelles, sociales, d'intégration. L'Europe a également connu un certain nombre de désenchevêtrements, avec les Finnois revenus de Carélie, les 500 000 Bulgares partis en Turquie, les Grecs de Mer Noire revenus en Grèce. Sans compter la grande mobilité en Russie.

Plus spécialement, la France accueille chaque année 170 000 migrants, ce qui équivaut au nombre des naissances, et le stock d'étrangers est d'environ 3,5 millions.

L'Afrique connaît de fortes mobilités intérieures, avant même la mobilité intercontinentale. Le voyage au long cours est souvent le seul espoir : il s'agit là d'entrepreneurs d'eux-mêmes, prêts à mourir pour leurs projets, souvent appuyés par leur famille. Dans les pays africains, passés en vingt ans de 70 % de ruraux à 70 % d'urbains, les

populations sont informées, n'acceptent plus la fatalité d'être dans des pays pauvres et mal gouvernés.

Au Proche-Orient, Arabie Saoudite et pays du Golfe reçoivent une forme immigration. Aux États-Unis, la plus grande frontière du monde, celle avec le Mexique, est aussi la plus traversée : 13 millions de sans-papiers contribuent à la prospérité américaine.

## La mobilité : bien public mondial

La gestion de l'accueil par les seuls pays d'accueil n'est guère satisfaisante, il vaudrait mieux mettre tout le monde autour de la table, arriver à un socle commun, une feuille de route des migrations, considérer la mobilité comme un bien public mondial. Car elle atténue les plus fortes disparités. Quand les frontières sont ouvertes, les gens circulent, viennent, repartent ; quand elles sont fermées, ils s'installent. Organiser une gouvernance mondiale et multilatérale permettrait d'harmoniser les choses et d'accompagner la mobilité. C'est une vieille idée philosophique que ce droit à la mobilité, un nouveau « droit de l'homme »... fortement réprimé. Le grand perdant, en définitive, est l'État-nation.



## La France saura-t-elle penser son sud ?

L'essentiel de la mobilité, dans le monde, concerne le voisinage, ce qui se voit avec évidence dans les institutions comme L'Asean, le Mercosur, l'Europe à 15... La mondialisation concerne les échanges à grande distance, mais consiste avant tout en des relations internationales de proximité, où le voisin devient le partenaire.

La part du PIB de l'Europe dans le PIB mondial se maintient à 20 %, grâce aux élargissements successifs. Que faire pour élargir son influence ? Faire descendre Schengen au sud du Sahara ? L'Europe et l'Afrique du Nord se connaissent bien, mais on considère encore que les marchés du sud sont des marchés marginaux, laissant la place aux Américains, aux Chinois, aux pays du Golfe.

## Les intervenants



### Jean Viard

Jean Viard est directeur de recherches CNRS au Cevipof (Centre d'études de la vie politique française) et chargé de cours à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence.

Diplômé en économie (DES Aix-en-Provence), docteur en sociologie (EHESS Paris), ses domaines de spécialisation sont les temps sociaux (vacances, 35 h), l'espace (aménagement, questions agricoles) et le politique. Ancien président des groupes de prospective tourisme au Commissariat au plan et à la Datar, membre du Conseil national du tourisme, président des éditions de l'Aube, dont il est le fondateur avec Marion Hennebert, il réalise aussi du conseil aux entreprises et aux collectivités territoriales. Conférencier, il est également l'auteur de nombreux ouvrages.

#### Publications récentes :

- Lettre aux paysans (et aux autres) sur un monde durable (édition corrigée & augmentée), l'Aube poche, 2009 ;
  - Ce que régions veulent dire. Réponse au rapport Balladur, entretien avec Alain Rousset, éd. de l'Aube, 2009 ;
  - Le président a promis... Une France qui change, Seuil, 2007 ;
  - Penser les vacances, éd. de l'Aube, 2007 ;
  - Éloge de la mobilité. Essai sur le capital temps libre et la valeur travail, éd. de l'Aube, 2006 ;
  - Dialogues sur nos origines. Des champs, des provinces et d'ailleurs, avec Marc Pottier, éd. de l'Aube, 2005 ;
  - Le nouvel âge du politique, éditions de l'Aube, 2004 ;
  - Le sacre du temps libre, la société des 35 heures, éditions de l'Aube, 2002 ;
  - L'archipel paysan, la fin de la république agricole, avec Bertrand Hervieu, éditions de l'Aube, 2001 ;
  - Au bonheur des campagnes, avec Bertrand Hervieu, éditions de l'Aube, 1996 et 2001 ;
  - Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux, éditions de l'Aube, 2000 ;
  - Marseille une ville impossible, Payot, 1995 ;
  - La campagne inventée, Actes Sud, 1995.
- [jean.viard@wanadoo.fr](mailto:jean.viard@wanadoo.fr)



### Danièle Hervieu-Léger

Diplômée de Sciences Po, licenciée en sociologie et en droit, docteur de 3ème cycle en sociologie et docteur d'État ès lettres et sciences humaines, Danièle Hervieu-Léger est directrice d'études (professeur) et elle a été présidente de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) de 2004 à 2009. Après avoir travaillé sur les rapports entre engagement religieux et engagement politique chez les étudiants catholiques, elle a étudié les processus de recomposition utopique des croyances religieuses dans les mouvements anti-institutionnels et communautaires des années 70. Elle a poursuivi ses travaux par l'étude des formes contemporaines de la mobilité religieuse (mobilité des croyances et des pratiques, mobilité des identités, des quêtes du sens), puis, à travers la question des sectes, elle a analysé les formes nouvelles de religiosité et de sociabilité religieuse et leurs implications pour le modèle français de la laïcité. Elle a complété cette description de la modernité religieuse du côté des institutions en montrant l'affaiblissement de la culture catholique en France à partir des mutations culturelles et sociales (la famille, la consommation, le rapport à la nature etc.) qui sapent en profondeur l'organisation symbolique modelée par le catholicisme. Après divers travaux récents sur les ritualités funéraires et le rapport à la mort

dans les sociétés de haute modernité, elle poursuit actuellement une recherche sur les réformes et (re)créations monastiques contemporaines, considérées comme un laboratoire de la confrontation entre religion et modernité .

### Publications principales

- Qu'est-ce que mourir ? Le Pommier, 2003 (avec J.Cl. Ameisen et E. Hirsch)
  - Catholicisme français : la fin d'un monde, Bayard , 2003
  - La religion en miettes ou la question des sectes, Calmann-Lévy, 2001
  - Sociologies et religion. Approches classiques en sciences sociales des religions (avec J.P.Willaime), PUF, 2001
  - Le pèlerin et le converti. La religion en mouvement, Flammarion, 1999, coll. Champs, 2001
  - Les identités religieuses en Europe, (éd., avec G. Davie), La Découverte, 1996
  - La religion pour mémoire, Cerf, 1993
  - Religion et écologie. (éd.), Cerf, 1993
  - La religion au lycée. (éd.), Cerf, 1991
  - Christianisme et modernité (éd., avec P. Ladrière), Cerf, 1990b
  - De l'émotion en religion. (éd. avec F. Champion) Paris, Centurion, 1990a
  - Vers un nouveau christianisme? Introduction à la sociologie du christianisme occidental, Cerf, 1986
  - Des communautés pour les temps difficiles. Néo-ruraux ou nouveaux moines (avec Bertrand Hervieu), Centurion, 1983
  - Le féminisme en France, Sycomore, 1982
  - Le retour à la nature. Au fond de la forêt, l'État. (avec Bertrand Hervieu), Seuil, 1979
  - De la mission à la protestation. L'évolution des étudiants chrétiens en France (1965-1970), Cerf, 1973
- 01 53 63 56 39 - hervieu@ehess.fr



## Olivier Mongin

Olivier Mongin, directeur de la revue *Esprit* depuis 1988, éditeur (Seuil, Hachette), vice-président du syndicat de la presse culturelle et scientifique. Il est aussi membre du comité de rédaction de la revue *Urbanisme*, chargé de cours à l'école nationale du paysage de Versailles.

### Bibliographie :

Sur les thèmes abordés dans cette intervention, voir en particulier :

- Vers la troisième ville ? préface de C. de Portzamparc, Hachette ;
- La Condition urbaine. La Ville à l'heure de la mondialisation (Poche/Seuil) ;
- Flux et reflux. La Condition urbaine II, à paraître.



## Jean-Pierre Orfeuill

Né en 1949, est ingénieur des mines de Paris (1971) et docteur en statistiques de l'Université Pierre et Marie Curie (1976). Après quelques années de recherche en géostatistiques à l'École des mines de Paris, il rejoint en 1977 l'Institut de recherche des transports, qui devient l'Inrets en 1986. Il y anime jusqu'en 1998 l'équipe « Économie de l'espace et de la mobilité » qui renouvelle l'analyse de la mobilité et ses liens avec l'analyse urbaine. Il rejoint alors l'Institut d'urbanisme de Paris (Université Paris XII) et enseigne à l'École des ponts. Il a dirigé le DEA Transport, fondé et dirigé jusqu'en 2007 avec J. Dubois-Maury le Centre de recherche sur l'espace, les transports, l'environnement et les économies locales, dirigé de nombreuses thèses. Il a été membre de conseils scientifiques (Ademe, Ifen), de comités de lecture de revues (Cahiers scientifiques du transport, RTS, revue japonaise IATSS), et a animé de nombreux groupes de travail (Adème, Commissariat au Plan, Datar / Diact), Predit, Caisse des Dépôts, laurif, OCDE, IPCC. Il participe aux think tank de l'Union routière de France et du groupe Vinci. Il collabore à l'Institut pour la ville en mouvement depuis sa création et y anime sa chaire universitaire qui a organisé 5 colloques internationaux sur des questions de mobilité innovantes mais peu explorées. Sa production scientifique se caractérise par la confrontation des

comportements de déplacements aux enjeux économiques, sociaux, environnementaux du développement durable. Il s'intéresse aujourd'hui à des lectures de la mobilité à partir de situations extrêmes (grande pauvreté, migrations très longues) et à des approches prospectives du développement durable des transports sortant autant que possible des sentiers battus. Il a publié plus d'une centaine d'articles, participé à de nombreux ouvrages collectifs, et produit plusieurs ouvrages.

### **Bibliographie sélective**

- Je suis l'automobile, éditions de l'Aube, 1994 ;
  - Les dépenses des ménages pour le logement et les déplacements habituels, in Données Urbaines n°3, sous la direction de M.F. Mattei et D. Pumain, Anthropos, 2000 ;
  - L'évolution de la mobilité quotidienne : comprendre les dynamiques, éclairer les controverses, Synthèse Inrets n° 37, 2000 ;
  - Stratégies de localisation : ménages et services dans l'espace urbain, La Documentation française, 2000 ;
  - L'automobilité, entre autonomie et servitude volontaire, Les cahiers de Médiologie n°12, Automobile, Gallimard, 2001 ;
  - Quelles interactions entre les marchés de la mobilité à courte et à longue distance, avec Danièle Solleyret, Recherche Transport Sécurité n°76, 2002 ;
  - Transports, pauvretés, exclusions ", (direction d'ouvrage) Éditions de l'Aube, 2004 ;
  - La mobilité au quotidien, entre choix individuel et production sociale, avec M.H.Massot, Cahiers internationaux de sociologie CXVIII, 2005 ;
  - Penser les mobilités de demain : essai de clairvoyance prospective, avec M.H. Massot, Le Banquet, 2005 ;
  - Déplacements et inégalités : la mobilité comme nouvelle question sociale, Centre d'analyse stratégique, 2006 ;
  - Les coûts des déplacements urbains : la durabilité du modèle en question, Revue d'économie financière n°86, 2006 ;
  - Emprunter, partager, louer un véhicule : pratiques informelles, coopératives et commerciales, Institut pour la ville en mouvement, 2006 ;
  - La contrainte énergétique doit-elle réguler la ville ou les véhicules ? avec Marie-Hélène Massot, Annales de la recherche Urbaine n° 103, 2007 ;
  - Une approche laïque de la mobilité, Descartes 2008 ;
  - Extreme commuting and lifestyles of the commuters and their family, avec M.H. Massot et L. Proulhac, 2008 ;
  - Mobilités urbaines, l'âge des possibles, Les carnets de l'info, 2008.
- orfeuil@univ-paris12.fr - ++33 (0)1 41 78 48 29



## **Philippe Moati**

Docteur ès sciences économiques de l'Université de Paris 1, Philippe Moati entre au Crédoc en 1988 en qualité de chargé de recherche au sein du département « Prospective de la consommation ». En 1991, il est nommé directeur de recherche et crée le département « Dynamique des marchés », qui lance le Crédoc sur le créneau des études sectorielles. En 1994, à l'issue du concours d'agrégation de sciences économiques, il devient professeur des universités. Il exerce pendant quatre ans à l'Université de Poitiers. Depuis 1998, Philippe Moati est professeur à l'Université Paris-Diderot, où il dirige le département d'économie de 1999 à 2002 et crée et dirige le master professionnel « Consultants et chargés d'études socioéconomiques ». Il continue d'exercer la fonction de directeur de recherche au Crédoc. En 2008, il participe à la création du département « Commerce et service », dont il assure la co-direction. Spécialiste de l'analyse sectorielle, de l'étude des transformations du système productif et du développement local, il participe aux travaux du Groupe de Recherche sur les Mutations Economiques de l'Université Paris Diderot. Auteur de nombreux articles et rapports d'étude et de recherche, ses travaux portent sur l'analyse des transformations du système économique et social (voir bibliographie ci-dessous). Il est co-auteur, avec Robert Rochefort, d'un rapport du Conseil d'analyse économique sur la mesure du

pouvoir d'achat qui a inspiré la mise en place par l'Insee de nouveaux indicateurs. Il tient une chronique mensuelle à L'Usine Nouvelle depuis 2006. Philippe Moati est membre de la Commission des comptes commerciaux de la nation. Il a co-présidé le groupe de travail chargé de proposer une réforme du régime de soldes, installé par Christine Lagarde, Ministre de l'Economie en 2008.

### Bibliographie

- L'économie des bouquets. Les marchés de solutions dans le nouveau capitalisme, éd. de l'Aube, 2008.
  - Mesurer le pouvoir d'achat (avec Robert Rochefort), rapport du Conseil d'analyse économique, n° 73, La Documentation Française, 2008.
  - L'entreprise du XXIe siècle (assisté de S. Loire et L. Pouquet), éd. de l'Aube/Datar, 2002.
  - L'avenir de la grande distribution, Odile Jacob, Paris, 2001 (Prix de l'Académie des sciences commerciales 2002).
  - Hétérogénéité des entreprises et échange international, Économica, Paris, 1992.
  - Direction d'ouvrages collectifs
  - Nouvelles technologies et modes de vie. Aliénation ou hypermodernité ?, éd. de l'Aube, 2005.
  - Nouvelle économie, nouvelles exclusions ?, éd. de l'Aube, 2003.
  - Connaissance et mondialisation, ouvrage collectif édité par M. Delapierre, Ph. Moati, E.M. Mouhoud, Économica, 2000.
  - Le commerce de gros, sous la direction de Michel Legros et Philippe Moati, Prospective Formation Emploi, Ministère du travail et des affaires sociales, La Documentation Française, Paris, 1997
- moati@credoc.fr - www.philippe-moati.com



### François Dubet

François Dubet est sociologue, professeur à l'Université Victor Segalen Bordeaux 2, directeur d'études à l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales) de Paris, chercheur au Cadis (Centre d'analyse et d'intervention sociologiques, CNRS) et membre senior de l'Institut universitaire de France (1992-2003). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les mouvements sociaux, la ville, la marginalité, la jeunesse, l'éducation, le travail, la justice et la théorie sociologique, notamment :

- Les places et les chances, Paris, Seuil, La république des idées, 2010 (février) ;
- Le travail des sociétés, Paris, Seuil, 2009, 349 p. ;
- Injustices. L'expérience des inégalités au travail, avec V. Caillet, R. Cortéséro, D. Mélo, F. Rault, Paris, Seuil, 2006 ;
- L'école des chances. Qu'est-ce qu'une école juste ? coll. La République des idées, Paris, Seuil, 2004 ;
- Le déclin de l'institution, Paris, Seuil, 2002 ;
- Les inégalités multipliées, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, 2001 ;
- L'hypocrisie scolaire. Pour un collège enfin démocratique, avec Marie Duru-Bellat, coll. L'épreuve des faits, Seuil, 2000 ;
- Pourquoi changer l'école ? Textuel, 1999 (réédité en 2001) ;
- Dans quelle société vivons-nous ?, avec Danilo Martuccelli, Paris, Seuil, coll. L'épreuve des faits, 1998 ;
- À l'école, avec Danilo Martuccelli, Paris, Seuil, coll. L'épreuve des faits, 1996 ;
- Sociologie de l'expérience, Paris, Seuil, coll. La couleur des idées, 1994 ;
- Les lycéens, Paris, Seuil, 1991 (édition de poche en 1992, 1996 et 1998) ;
- La galère : jeunes en survie, Paris, Fayard, 1987 (édition de poche en 1993 et 1995).

Université Victor Segalen Bordeaux II  
3 place de la Victoire  
33076, Bordeaux cedex - Francois.Dubet@sociologie.u-bordeaux2.fr



## Catherine Wihtol de Wenden

Directrice de recherche au CNRS (CERI, FNSP, Paris)

Née le 6 Juin 1950 à Soissons (Aisne)

Mariée, 5 enfants

### Etudes

- Docteur d'Etat en Science Politique (Institut d'Etudes Politiques de Paris, 1986) mention très honorable avec subvention à la publication ;
- Diplôme Supérieur d'Etudes et de Recherches Politiques (FNSP Paris), 1975, Mention TB ;
- DES de Science Politique (Université Paris I), 1973, Mention AB ;
- DES de Droit Public (Université Paris I), 1973, Mention AB ;
- Licence en Droit (Paris I), 1972 ;
- Diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, 1970.

### Principales recherches effectuées et dirigées

- Le comportement de transferts de fonds des travailleurs immigrés en France (1975-1976). Enquête auprès de 2000 personnes (avec Georges TAPINOS) ;
- La représentation des immigrés en Europe (1976) ;
- Les immigrés et l'Administration (1978) ;
- Les conflits des immigrés dans l'industrie automobile. Le cas des usines Renault à Billancourt (1984-1986) ;
- Analyse des formes d'expression des populations de culture musulmane dans le système politique français (1989-1991) (avec Rémy LEVEAU) ;
- Migrations Est-Ouest en Europe (1991-1994) (avec Anne de TINGUY) ;
- Etude de faisabilité pour la création d'un Observatoire européen des migrations (étude franco-anglo-néerlandaise) (1995-1996) (avec John SALT) ;
- Associations créées dans les années 1980 par de jeunes militants issus de l'immigration : bilan de leurs activités et de l'engagement de leurs promoteurs (avec Rémy LEVEAU) 1996 ;
- Relations interculturelles, identité et citoyenneté (recherche franco-germano-australienne) 1997-1999 (avec Stephen CASTLES et Michaël BÖMMES) ;
- Etude sur le regroupement familial des réfugiés, 1998 ;
- Etudes sur les militaires français issus de l'immigration (C2SD, Ministère de la défense), Juin 2005 (avec Christophe BERTOSSI).

### Principaux ouvrages

- Les étrangers dans la cité. Paris, La Documentation française, 1978 ;
- Citoyenneté, Nationalité et Immigration (Paris, Arcantère, 1987) ;
- Les immigrés et la politique : cent-cinquante ans d'évolution (Paris, Presses de Sciences Po, 1988). La publication de cette thèse a obtenu le 1er Prix de l'Association française des Presses d'Université en 1989 ;
- La Citoyenneté (collectif), Paris, Edilig/Fondation Diderot, 1988 ;
- Les immigrés dans la cité. Expériences européennes (avec O. LE COUR GRAND-MAISON) Paris, La Découverte, 1993 ;
- Au miroir de l'Autre : de l'immigration à l'intégration en France et en Allemagne. Paris, Cerf, 1994 (avec B. FALGA et Claus LEGGEWIE) ;
- Le défi migratoire. Paris, Presses de Sciences Po 1994 (avec Bertrand BADIE) ;
- L'Europe et toutes ses migrations. Bruxelles, Complexe, 1995 (avec Anne de TINGUY) ;
- La Citoyenneté européenne. Paris, Presses de Sciences Po, 1997 ;
- L'immigration en Europe Paris, La Documentation Française, 1999 ;
- Faut-il ouvrir les frontières ? Presses de Sciences Po, 1999 ;
- La bourgeoisie. Les trois âges de la vie associative issue de l'immigration (avec Rémy LEVEAU), Paris, CNRS Editions, 2001. Ouvrage labellisé par la mission de célébration de la loi de 1901 sur la liberté d'association en 2001, réédité en 2007 par le même éditeur ;
- Police et discriminations. Le tabou français. Paris, L'Atelier 2003 (avec Sophie BODY-GENDROT) ;
- Atlas des migrations dans le monde. Paris, utremment, 2005 Prix Ptolémée 2005 ;

- Les couleurs du drapeau. L'armée française face aux discriminations (avec Christophe BERTOSSI). Paris, Robert Laffont, 2007 ;
- Sortir des banlieues. Pour en finir avec la tyrannie des territoires (avec Sophie BODY-GENDROT), Paris, Autrement, 2007 ;
- Pour un autre regard sur les migrations. Construire une gouvernance mondiale. Paris, La découverte (avec Bertrand Badie, Guillaume Devin et al.), 2008 ;
- Atlas mondial des migrations, 2ème édition Autrement et la Globalisation humaine, Paris PUF, 2009.

Auteur de très nombreux articles, chapitres d'ouvrages et numéros de revues sur le phénomène migratoire, en français et en anglais.

Expert auprès de l'OCDE (1986, 1992), du Conseil de l'Europe (1992-1995), de la Commission européenne (vice-présidente du groupe COST A2 Migrations DG V et DG XII) et du Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (ERAC, 1996-2000), présidente du groupe de recherche Migrations (Research Committee 31) de l'Association internationale de Sociologie depuis 2002. Membre de la Commission nationale de déontologie de la sécurité depuis 2003. Membre de la Section 40 (Science Politique) du Comité National du CNRS (instance d'évaluation des chercheurs) depuis 2004, membre des instances d'évaluation de l'ANR depuis 2007, membre du conseil scientifique de la région Ile de France depuis 2006.

Membre des comités de rédaction d'Hommes, Migrations, de Migrations Société, d'Esprit, de Modern and Contemporary France, de Projet et des CEMOTI (CERI).

Enseignante à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris au Master Europe, à l'Ecole doctorale de Sciences Po (un séminaire semestriel, un cours magistral et 10 doctorants en thèse) et co-responsable du programme de recherche du CERI : Migrations et relations internationales depuis 2005.

dewenden@ceri-sciences-po.org



## Pierre Beckouche

Professeur de géographie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne Ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, agrégé de géographie, il est professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dont il a dirigé l'UFR de Géographie de 2000 à 2005. Ses travaux portent sur la géographie économique et régionale. Il a travaillé pour des collectivités locales, la DATAR et le Ministère français de l'équipement, l'Union européenne. Ses recherches en cours portent sur les frontières de l'Europe, en particulier l'espace méditerranéen et la comparaison entre les grandes régions mondiales (région Euroméditerranéenne, Amérique du Nord, Asie orientale). Membre de l'UMR « Ladyss » (CNRS, Universités Paris 1, Paris 7, Paris 8 et Paris 10, [www.ladyss.com](http://www.ladyss.com)), il est également le Conseiller scientifique de l'Institut de prospective économique du monde méditerranéen dirigé par Jean-Louis Guigou (IPEMED, [www.ipemed.coop](http://www.ipemed.coop)).

### Derniers ouvrages :

- 2000 : Le Royaume des frères. Aux sources de l'Etat-nation, Grasset, Paris
  - 2004 (avec Yann Richard, nouvelle édition 2008) : Atlas d'une nouvelle Europe. L'Europe élargie et ses voisins, Russie, Proche-orient, Maghreb, éditions Autrement, Paris
  - 2008 (avec Claude Grasland), Europe in the world. Territorial evidences and visions, ESPON project 3.4.1., Commission européenne, Luxembourg.
  - 008 : Les régions Nord-Sud. Euromed face à l'intégration de l'Amérique et de l'Asie orientale, Belin, collection Mappemonde, Paris.
- [pierre.beckouche@univ-paris1.fr](mailto:pierre.beckouche@univ-paris1.fr)



© Ihedate 2010